



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**



Utilisez ce compte :  
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants  
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :  
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.  
— au **livret scolaire** de vos enfants.  
— à l'**espace numérique de travail (ENT)**

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

**1** Pour activer votre compte, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

**2** Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**  
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION**

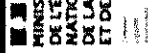
## **Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>**

# 1. Connexion au service en ligne Orientation dans le portail Scolarité Services

compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

---

# Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect



## EduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

Je sélectionne mon profil

**Le compte EduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc. ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.



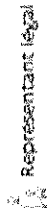
Représentant légal



Élève

**le compte d'un représentant légal** permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;

**le compte d'un élève** permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



Représentant légal

### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignement, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

## Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

Identifiant au format p.nom.XX

[Identifiant oublié ?](#) →

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#) →

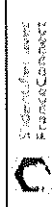


Se connecter

[Je n'ai pas de compte](#) →

ou

## Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'Etat en utilisant un compte dont vous disposez déjà, utile aussi pour ÉduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe  
de mon compte parent transmis par le chef  
d'établissement



Accueil    Mes services    Contact    Espace famille

Sur la page d'accueil de Scolarité services je  
clique sur Orientation à partir de la date  
indiquée par le chef d'établissement

## Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de  
renseignements

## Message de l'établissement

Bienvenue dans Scolarité services

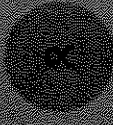
Une question, besoin d'aide ?

Assistance

## 2. Saisie des intentions d'orientation

---

## Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de  
renseignements

Phase provisoire  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

Phase provisoire  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup> trimestre

Phase définitive  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

Phase définitive  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>e</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>e</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée » [ici](#).

**Un calendrier et une  
présentation de chaque phase  
permet de se repérer dans les  
différentes étapes avant de saisir  
les intentions d'orientation**

Je saisis les intentions d'orientation



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de  
renseignements

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

« Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

**Le bouton « + Ajouter une intention »  
ouvre une pop-up qui permet la  
sélection d'une voie d'orientation,  
les intentions doivent être validées  
pour être enregistrées**

**La sélection d'une voie se fait dans l'ordre  
de préférence, il est possible de les  
modifier jusqu'à la fermeture du service en  
ligne Orientation à la date indiquée par le  
chef d'établissement**

## → Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

STHR : Sciences et Technologies de l'Industrie et de la Restauration

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP

Annuler

Valider

# 3. Validation des intentions

## Intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de  
renseignements

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.


Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.


Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.


**Le récapitulatif des intentions  
d'orientation saisies est affiché  
et doit être validé pour être  
enregistré**

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

 Actualités

 Bourse de lycée

 Orientation

 Fiche de  
renseignements



### Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

**Un courriel avec le récapitulatif des intentions  
d'orientation saisies est transmis à chaque  
représentant légal**

# 4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

---

## Mes services



🕒 Actualités

👉 Bourse de lycée

📍 Orientation

📄 Fiche de renseignements

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3<sup>e</sup> e pour vous informer.

**Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe**

**L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux**